

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
 MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CEYRELUY

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
18	12	14
Vote		
Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0		
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :		
Et publication ou notification du :		

Séance ordinaire du 22 mars 2023

L'An deux mil vingt-trois et le vingt-deux du mois de Mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de CEYRELUY s'est réuni à la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. LAFFITTE, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 16/03/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 16/03/2022.

Présents : Mmes : BONILLO Marie-Claire, FRAYSSE Chantal, LEONARD Hélène, MAILLARD Pascale, SAINT-AMON Violaine, SICARD-MAUCLAIR Corinne, TOURNIER Marielle. MM : BOYE Thierry, DARRIEULAT Gilles, LACOUTURE Eric, LAFFITTE Philippe, MORELLE Claude, THOLLON Stephen.

Excusés : Mme DELSOL Sandrine, DELMAS Floriane - M. JOUHANNEAU Alexandre, LAFFITTE Frédéric, STEMMELEN Fredy.

Procuration : Mme DELSOL Sandrine à FRAYSSE Chantal, M. LAFFITTE Frédéric à DARRIEULAT Gilles, STEMMELEN Fredy à LAFFITTE Philippe.

Conformément à l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Madame FRAYSSE Chantal a été nommée secrétaire de séance.

2023DEL008 – Budget Communal – 74700 – Approbation du Compte Administratif 2022

M. BOYE Thierry, adjoint, est désigné Président de la séance.

Une présentation du compte administratif de l'exercice budgétaire 2022 est réalisée. Il s'établit ainsi :

		Dépenses	Recettes
Opération de l'exercice	Section de Fonctionnement	900 678,35	1 007 522,92
	Section d'investissement	411 473,06	621 699,42
Report de l'exercice 2021	Report en section de fonctionnement	0,00	372 716,89
	Report en section d'investissement	456 054,18	0,00
Total (opération de l'exercice + reports)	Section de Fonctionnement	900 678,35	1 380 239,81
			479 561,46
	Section d'investissement	867 527,24	621 699,42
		- 245 827,82	
Restes à Réaliser (à reporter en 2023)	Section de fonctionnement	0,00	0,00
	Section d'investissement	630 472,31	657 898,65
Résultats cumulés	Section de fonctionnement	900 678,35	1 380 239,81
	Section d'investissement	1 497 999,55	1 279 598,07
	TOTAL CUMULE	2 398 677,90	2 659 837,88€
			261 159,98€

Monsieur le Maire quitte la salle du Conseil municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Approuve le compte administratif pour l'exercice 2022, établi par l'ordonnateur.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Pour copie conforme,

En mairie le 23/03/2023

 Le Maire,
 Philippe LAFFITTE

 La Secrétaire de Séance,
 Chantal FRAYSSE

